Colloque

organisé par Evan RASCHEL, avec les jeunes pénalistes de l'AFDP (Association française de droit pénal)

LA POLITIQUE ET LE DROIT PÉNAL

2° CONGRÈS DES JEUNES PÉNALISTES

28 SEPTEMBRE 2018



École de Droit 41, b^d François Mitterrand Clermont-Ferrand



Contact : Centre Michel de l'Hospital (EA 4232) École de Droit / Université Clermont Auvergne 41, boulevard François Mitterrand – CS 20054 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1 cmh@uca.fr











AMPHI TRUDAINE

École de Droit · Clermont-Ferrand

9h

Accueil et présentation du colloque par Evan RASCHEL, organisateur du collogue, directeur adjoint du CMH (Université Clermont Auvergne) et Jean-Paul CÉRÉ, président de l'Association française de droit pénal (AFDP)

> Matinée sous la présidence de Jean-Paul CÉRÉ, président de l'Association française de droit pénal (AFDP)

PREMIÈRE PARTIE L'INFRACTION POLITIQUE

9h20 La notion d'infraction politique, Maxime BRENAUT (Université Paris 2 Panthéon 9h40 Le régime procédural des infractions politiques, MARC TOUILLIER (Université Paris Nanterrel

10h Le régime carcéral des infractions politiques, Anne SIMON (Université Paris 1 Panthéon Sorbonnel

10H20 ► DÉBATS. PAUSE

DEUXIÈME PARTIE

LA CLASSE POLITIQUE (1) : LES POLITIQUES FACE AUX INCRIMINATIONS PÉNALES

rence de la vie publique. Alexis BAVITOT (Université DROIN (Université de Bourgogne) Lyon III - Jean Moulin)

et la vie des affaires, Jean-Marie BRIGANT (Le THIERRY (Université de Lorraine) Mans Universitél

10h40 L'intégrité des politiques (1) : la transpa- 11h20 L'expression des politiques, Nathalie

11h40 Le régime procédural applicable aux 11h L'intégrité des politiques (2) : les politiques hommes et femmes politiques, Jean-Baptiste

12H > DÉBATS, DÉJEUNER

Après-midi sous la présidence de Jean-Baptiste PERRIER (chargé de mission auprès des « jeunes pénalistes », Aix-Marseille Université)

TROISIÈME PARTIE

LA CLASSE POLITIQUE (2) : LES POLITIQUES FACE AUX JURIDICTIONS PÉNALES

14h20 Le pouvoir politique et l'indépendance judiciaire, Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE (Université Paris 2 Panthéon Assas)

14h40 Les politiques étrangers 15h00 Les politiques devant les devant les juridictions pénales juridictions pénales internatiofrançaises, Thomas HERRAN (Université de Bordeaux)

nales, Hajer ROUIDI (Université Rouen Normandie)

15H20 → DÉBATS, PAUSE

15h40 : remise du Prix de thèse Émile Garcon (AFDP)

QUATRIÈME PARTIE **PERSPECTIVES**

15h50 Aspects de droit comparé : les systèmes romano-germaniques, Marie NICOLAS (Université Clermont Auvergne) ; la Common law, Sabrina DELATTRE (Université Paris 1 Panthéon Sorbonnel

16h20 Aspects de droits de l'homme : les opinions politiques Xavier PIN (Université Lyon III des magistrats face à l'exigence Jean Moulin) d'impartialité, Audrey OUDOUL (Université Clermont Auvergne)

16h40 Propos conclusifs,